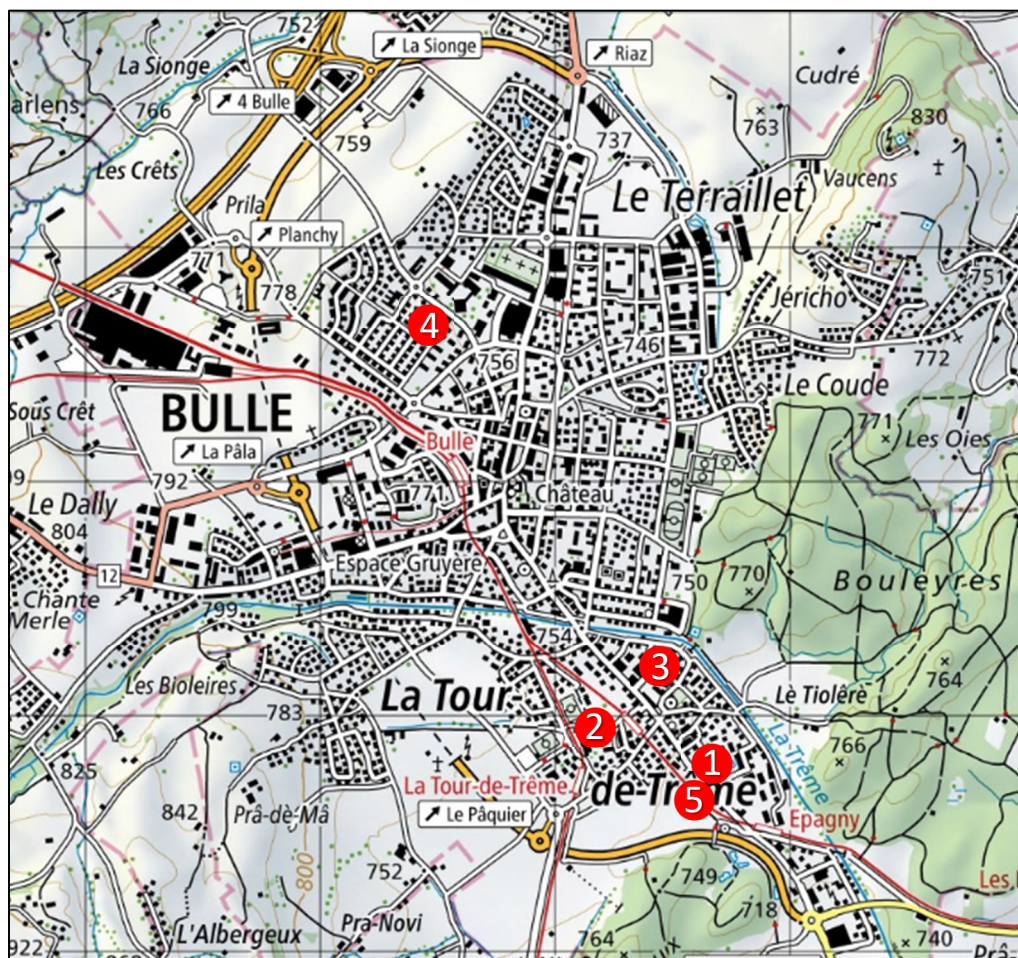


SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 16 ET 17 DECEMBRE 2024**Point 5.1.6 de l'ordre du jour****Crédit relatif au réseau d'eau potable – Rénovations 2025****1. Introduction**

Le Service des eaux de la Ville de Bulle est géré par Gruyère Energie SA.

Jusqu'en 2021, les investissements pour les réparations du réseau d'eau potable étaient intégrés aux comptes de fonctionnement. Avec l'introduction du nouveau règlement des finances au 1^{er} janvier 2022, ils doivent désormais figurer dans les comptes d'investissements. Pour information, ces travaux étant financés par une taxe, aucun prélèvement n'est réalisé pour les fonds d'énergie et d'embellissement.

Nous vous indiquons, ci-dessous, la liste des investissements à prévoir en 2025.

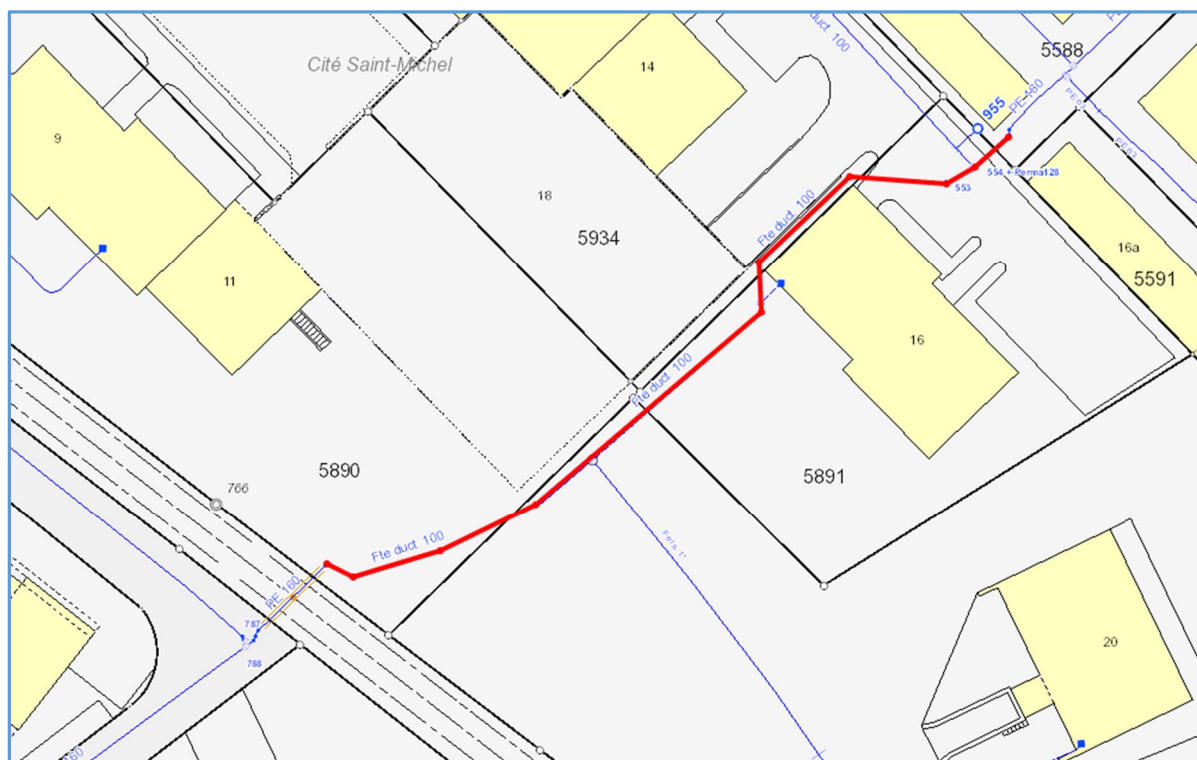


Emplacement des réalisations prévues en 2025

2.2 La Tour-de-Trême, Cité Saint-Michel

La conduite d'eau potable en fonte ductile (diamètre 100 mm), datant de 1981, est de mauvaise composition et doit être remplacée.

Un nouveau tracé sera étudié dans le cadre du projet car l'emplacement actuel de la conduite, situé entre un bâtiment et une rampe d'accès à un parking souterrain, n'est pas idéal.



Cité Saint-Michel

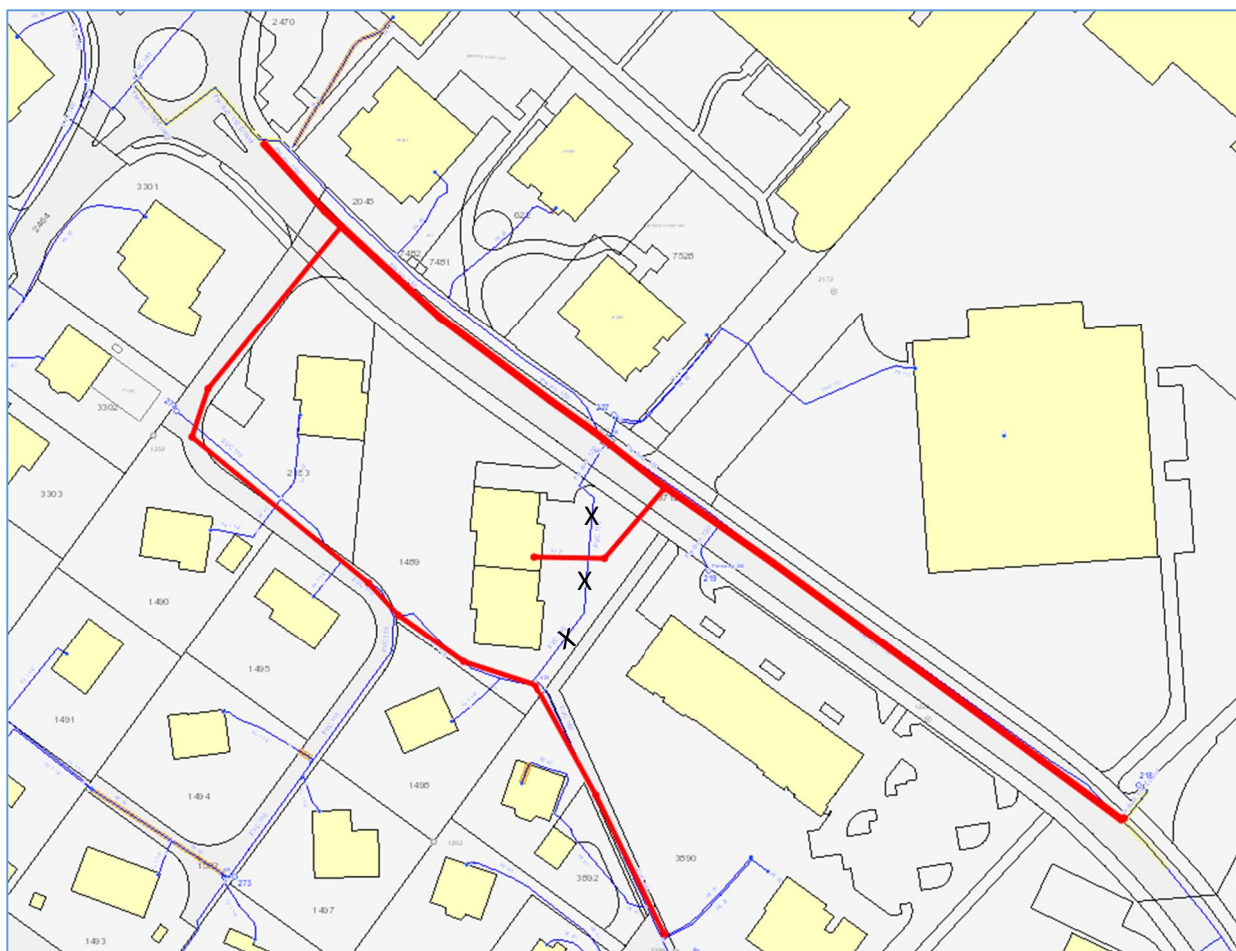
Coût des travaux HT

Fr. 85'000.00

2.4 Bulle, Rue de la Léchère

Ce projet prévoit principalement le remplacement de la conduite d'eau potable en fonte ductile (diamètre 150 mm) de 1971 sur environ 235 mètres.

Ces travaux seront réalisés en synergie avec le développement du réseau de chauffage à distance et des collecteurs de la Ville de Bulle. Nous saisissons cette opportunité pour améliorer la distribution dans le secteur en supprimant des tronçons de conduites en PVC particulièrement fragiles.



3. Crédit demandé

2.1	Rue du Donjon	Fr.	73'000.00
2.2	Cité Saint-Michel	Fr.	85'000.00
2.3	Rue de la Paix et Rue de Champ-Barby Est	Fr.	388'000.00
2.4	Rue de la Léchère	Fr.	350'000.00
2.5	Place du Carré	Fr.	118'000.00

Total des coûts des réalisations 2025 HT	Fr.	<u>1'014'000.00</u>
---	------------	----------------------------

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit de Fr. 1'014'000.00 pour les rénovations du réseau d'eau potable 2025. A noter que le montant de l'investissement est demandé sans TVA du fait que cette dernière est récupérée par la Ville de Bulle.

Financement : Par emprunt de Fr. 1'014'000.00 auprès d'un organisme financier

Amortissement : 1,25% par année dès 2026

Intérêts : 2% (taux indicatif) par année

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Le Secrétaire général

Jacques Morand

Raoul Girard